

Association CODAL de l'Ain

*Comptes annuels de
l'exercice clos le
31 décembre 2025*

CODAL de l'Ain

Actif			Exercice 2025			Exercice 2024	
			Montant brut	Dépréciation	Montant net		
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement Frais de recherche et de développement Donations temporaires d'usufruit Fonds commercial (1) Concessions, brevet, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires (1) Autres immobilisation incorporelles en cours Avances et acomptes	43 937	43 937	0	0	
		TOTAL	43 937	43 937	0	0	
	Immobilisations corporelles	Terrains Constructions Inst. techniques, mat. out. Industriels Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes	29 950	27 489	2 461	4 131	
		TOTAL	29 950	27 489	2 461	4 131	
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		0	0	0	0	
	Immobilisations financières (2)	Participations et créances rattachées Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières	2 518 996	0	2 518 996	3 218 628	
		TOTAL	2 518 996	0	2 518 996	3 218 628	
	TOTAL I		2 592 883	71 425	2 521 457	3 222 759	
		Stock et encours		0	0	0	0
		Créances (3)	Créances clients, usagers et comptes rattachés Créances reçues par legs ou donations Autres Charges constatées d'avance	5 062 27 549 3 783	5 062 0 0	0 27 549 3 783	0 3 626 3 495
			TOTAL	36 394	5 062	31 333	7 120
Divers			Valeurs mobilières de placement Instruments de trésorerie Disponibilités	6 722 926	0	6 722 926	5 998 339
			TOTAL	6 722 926	0	6 722 926	5 998 339
TOTAL II		6 759 320	5 062	6 754 258	6 005 459		
Frais d'émission d'emprunt (III) Primes de remboursement des emprunts (IV) Ecart de conversion - Actif (V)							
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)		9 352 203	76 487	9 275 716	9 228 218		
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) Dont à plus d'un an (brut)						

CODAL de l'Ain

Passif			Exercice 2025	Exercice 2024
Fonds propres	Sans droit de reprise	Fonds propres sans droit de reprise Fonds propres statutaires Fonds propres complémentaires	77 749	77 749
	Avec droit de reprise	Fonds propres avec droit de reprise Fonds propres statutaires Fonds propres complémentaires	80 083	80 083
	Ecart de réévaluation		0	0
	Réserves	Réserves statutaires ou contractuelles Réserves pour projet de l'entité Autres	8 736 256	8 736 256
		Report à nouveau Excédent ou Déficit de l'exercice	206 286 62 640	126 484 79 802
	Situation nette		9 163 014	9 100 374
		Fonds propres consommables Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	TOTAL I		9 163 014	9 100 374
	Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	TOTAL I bis		0	0
Fonds reportés et dédiés		Fonds reportés liés aux legs ou donations Fonds dédiés		
TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES II			0	0
Provisions		Provisions pour risques Provisions pour charges	62 464	79 811
TOTAL PROVISIONS III			62 464	79 811
Dettes		Emprunts obligataires et assimilés Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) Emprunts et dettes financières divers (2) Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes des legs ou donations Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes Instruments de trésorerie Produits constatés d'avance	23 221 24 581 2 436	19 862 26 266 1 904
TOTAL IV			50 237	48 033
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)			9 275 716	9 228 218
Renvo		(1)Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (2)Dont emprunts participatifs		

CODAL de l'Ain

Compte de résultat		Exercice 2025	Exercice 2024
Produits d'exploitation	Cotisations		
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations	53 489	64 741
	<i>dont parrainages</i>		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	20 095	21 976
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	493	1 030
	Total des produits d'exploitation I	74 077	87 747
Charges d'exploitation	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	84 091	88 151
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés		
	Salaires et traitements		
	Charges sociales		
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 669	2 901
	Dotations aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	3 517	69
	Total des charges d'exploitation II	89 277	91 121
Résultat d'exploitation (I-II)		-15 200	-3 374
Produits financiers	De participations		
	D'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	102 421	109 442
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers III	102 421	109 442
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières IV	0	0
Résultat financier (III-IV)		102 421	109 442
Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)		87 221	106 068

CODAL de l'Ain

Compte de résultat (suite)		Exercice 2025	Exercice 2024
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels V	0	0
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion		
	sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles VI	0	0
Résultat exceptionnel (V-VI)		0	0
Participation des salariés aux résultats (VII)			
Impôts sur les placements (VIII)		24 581	26 266
Total des produits (I+III+V+IX) XI		176 498	197 189
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII+X) XII		113 858	117 387
Excédent ou Déficit (XI - XII)		62 640	79 802
Evaluation des contributions volontaires en nature	Contributions		
	Bénévolat	345	551
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
Charges	Secours en nature		
	Mise à disposition de biens et services		
	Prestations en nature		
	Personnel bénévole	345	535

Association CODAL de l'Ain

*Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le
31 décembre 2025
Montants exprimés en EUR*

Table des matières

1	Objet social, nature et périmètre des activités	2
2	Faits caractéristiques d'importance significative de l'exercice et postérieurs à la clôture	3
2.1	Faits caractéristiques de l'exercice	3
2.2	Faits caractéristiques postérieurs à la clôture	3
3	Principes et méthodes comptables	3
3.1	Principes généraux	3
3.2	Dérogations	3
3.3	Changement de réglementation comptable	3
4	Informations relatives aux postes du bilan	5
4.1	Actif immobilisé	5
4.1.1	<i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	5
4.1.2	<i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	6
4.2	Actif circulant	6
4.2.1	<i>Créances</i>	6
4.3	Fonds propres	7
4.3.1	<i>Tableau de variation des Fonds propres</i>	7
4.4	Provisions	9
4.5	Dettes	10
5	Informations relatives au Compte de résultat	11
5.1	Contributions et charges des contributions, volontaires en nature	11
6	Informations relatives aux dirigeants (rémunérations, avances et crédits alloués, engagements en matière de retraite, pensions...)	11
7	Autres informations et engagements	12
8	Bilan et compte de résultat tels qu'arrêtés et publiés au titre de l'exercice précédent	13

1 Objet social, nature et périmètre des activités

L'association CODAL de l'Ain avait initialement pour objet :

- D'encourager, dans le département de l'Ain :
 - o La construction et l'acquisition de logements, notamment en matière d'accession à la propriété de logements familiaux à caractère social ;
 - o L'amélioration de l'habitat, notamment l'amélioration de la résidence principale des propriétaires de logements familiaux à caractère social.
- De renseigner sur les possibilités et les modalités d'aides financières en faveur de la construction, de l'acquisition et de l'amélioration de l'habitat et notamment sur les conditions d'attribution des prêts ;
- D'instruire les demandes de prêts, de désigner les bénéficiaires et d'effectuer les formalités concernant l'établissement des contrats ;
- D'accompagner le Département dans ses missions liées à la politique du logement et notamment dans la gestion du Fonds Solidarité Logement (F.S.L.).

Suite à la délibération du Conseil d'Administration en date du 14 septembre 2020 mettant fin à l'activité de prêts à l'accession et à l'amélioration de l'habitat du CODAL, l'association a désormais pour objet :

- D'assurer la gestion des prêts immobiliers en cours jusqu'à leur terme ;
- D'accompagner le Département dans ses missions liées à la politique du logement et notamment dans la gestion du Fonds Solidarité Logement (F.S.L.).

2 Faits caractéristiques d'importance significative de l'exercice et postérieurs à la clôture

2.1 Faits caractéristiques de l'exercice

Il n'y a pas eu de fait caractéristique significatif sur l'exercice.

2.2 Faits caractéristiques postérieurs à la clôture

Il n'y a pas de fait caractéristique postérieur à la clôture.

3 Principes et méthodes comptables

3.1 Principes généraux

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence :

- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Continuité d'exploitation
- Indépendance des exercices

3.2 Dérogations

Notre entité n'a pratiqué aucune dérogation aux règles comptables applicables.

3.3 Changement de réglementation comptable

1) Première application du règlement ANC N° 2022-06

Les règlements ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03 relatifs à la modernisation des états financiers, sont applicables de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Cette première application constitue un changement de réglementation comptable.

Les dispositions des règlements ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements de présentation :

Le bilan et le compte de résultat sont présentés conformément aux nouveaux modèles figurant dans le règlement ANC N°2023-03.

Au niveau du bilan, les charges constatées d'avance s'élevaient à 3 495€ au titre de 2024 et étaient présentées sur une ligne séparée de l'actif.

Dans la colonne N-1 les charges constatées d'avance ont été reclassées dans la rubrique « Créances ».

Les charges constatées d'avance au titre de 2025 s'élèvent 3 783€ sont présentées dans la rubrique « Créances ».

4 Informations relatives aux postes du bilan

Un actif est un élément identifiable du patrimoine ayant une valeur économique positive pour l'entité, c'est-à-dire un élément générant une ressource que l'entité contrôle du fait d'événements passés et dont elle attend des avantages économiques futurs ou un potentiel lui permettant de fournir des biens ou services à des tiers conformément à sa mission ou à son objet.

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, les biens reçus à titre gratuit sont comptabilisés à l'actif en les estimant à leur valeur vénale.

4.1 Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production.
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale.
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

4.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	43 937			43 937
Immobilisations corporelles	29 950			29 950
Immobilisations financières	3 218 628		696 632	2 518 996
Total	3 292 515		696 632	2 592 883

Les immobilisations financières sont constituées des prêts accordés par l'association. Au cours de l'exercice, 19 prêts ont été remboursés par anticipation pour un montant total de 98 420€ compris dans le total des diminutions.

4.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotation de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	43 937			43 937
Immobilisations corporelles	25 819	1 669		27 488
Immobilisations financières				
Total	69 756	1 669		71 425

4.2 Actif circulant

4.2.1 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an
DE L' ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	2 518 996	545 063	1 973 933
	Autres			
DE L' ACTIF CIRCULANT	Créances clients et comptes rattachés			
	Autres	27 549	27 549	
	Charges constatées d'avance	3 783	3 783	
TOTAL		2 550 328	576 395	1 973 933

Prêts accordés en cours d'exercice	
Remboursements obtenus en cours d'exercice	696 632

4.3 **Fonds propres**

Une ressource destinée à renforcer les fonds propres à raison d'une stipulation du tiers financeur, du testateur ou du donateur le cas échéant, est comptabilisée en fonds propres avec ou sans droit de reprise.

4.3.1 *Tableau de variation des Fonds propres*

Association Codal de l'Ain
Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025
Montants exprimés en EUR

Variation des fonds propres	À l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	77 749				77 749
Fonds propres avec droit de reprise	80 083				80 083
Ecart de réévaluation					0
Réserves	8 736 256				8 736 256
Report à nouveau	126 484	79 802			206 286
Excédent ou déficit de l'exercice	79 802	-79 802	62 640	0	62 640
Situation nette	9 100 374	0	62 640	0	9 163 014
Fonds propres consommables	0				0
Subventions d'investissement	0				0
Provisions réglementées	0				0
TOTAL	9 100 374	0	62 640	0	9 163 014

4.4 **Provisions**

Nature des réserves et provisions	Montant début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Montant fin (D)
Provisions réglementées				
Provisions pour risques	79 811		17 347	62 464
Provisions pour charges				
TOTAL	79 811		13 347	62 464

Une provision pour risques d'irrecouvrabilité des prêts représentant 2,5% de l'encours des prêts est prise en compte à la clôture de l'exercice.

4.5 **Dettes**

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers		-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		23 221	23 221	-	-
Dettes fiscales et sociales		24 581	24 581	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-	-	-
Autres dettes		2 435	2 435	-	-
Produits constatés d'avance		-	-	-	-
TOTAL		50 237	50 237	-	-

5 Informations relatives au Compte de résultat

Le Compte de résultat est présenté selon les dispositions du plan comptable général sauf en ce qui concerne les opérations spécifiques qui suivent :

- Produits d'exploitation : cotisations, produits de tiers financeurs, utilisations des fonds dédiés.
- Charges : aides financières, reports en fonds dédiés.
- Contributions volontaires en nature (produits) et charges des contributions volontaires en nature.

5.1 Contributions et charges des contributions, volontaires en nature

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à une entité un travail, des biens ou des services à titre gratuit. Ceci correspond à :

- Des contributions en travail : bénévolat, mises à disposition de personnes.
- Des contributions en biens : dons en nature redistribués ou consommés en l'état.
- Des contributions en services : mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage, fourniture gratuite de services.

Notre entité a décidé de comptabiliser les contributions volontaires en nature suivantes :

- Nature de ces contributions : bénévolat.
- Modalités qui lui ont permis de les quantifier : nombres d'heures réalisées.
- Méthodes de valorisation : SMIC Horaire Chargé 2025.

Nature de la contribution / modalités ayant permis de quantifier	Méthode de valorisation	Montant
Bénévolat – 20 h	SMIC Horaire Chargé	335

6 Informations relatives aux dirigeants (rémunérations, avances et crédits alloués, engagements en matière de retraite, pensions...)

Le montant total des « rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature » s'est élevé à 0€ en 2025.

Ce montant est en pratique communiqué ici bien que son information soit normalement prévue dans le « compte financier » par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative « à l'engagement éducatif ».

7 Autres informations et engagements

Le CODAL a été désigné gestionnaire du FSL pour les prêts accordés et pour l'encaissement des recettes.

A ce titre, il assure la collecte des contributions au FSL de l'Ain et produit la comptabilité en recettes et dépenses de celui-ci. Il transmet au Département chaque mois des statistiques sur les prêts accordés et les recettes encaissées.

Les missions assurées par le CODAL :

- La gestion administrative, comptable et financière relative aux aides accordées sous forme de prêts
- L'établissement, la signature et la gestion des contrats de prêts
- Le recouvrement de créances du FSL et la saisine pour décision du Département en cas de difficultés persistantes de recouvrement
- L'examen des demandes de rééchelonnement de dette émanant d'un particulier ou de la Banque de France tant que le montant du prêt n'est pas modifié
- La production d'un état des prêts accordés et remboursés
- L'encaissement des participations volontaires des communes, des intercommunalités, des bailleurs sociaux et autres partenaires financeurs du fonds (CAF de l'Ain, MSA ...)

Dans le cadre de cette mission, le CODAL gère un compte bancaire qui s'élève à 203 718,16 € au 31 décembre 2025. Ce montant est intégralement reversé au Conseil Départemental de l'Ain.

8 Bilan et compte de résultat tels qu'arrêtés et publiés au titre de l'exercice précédent

CODAL de l'Ain

Actif		Exercice 2024			Exercice 2023
		Montant brut	Dépréciation	Montant net	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement	43 937	43 937	0	0
	Donations temporaires d'usufruit				
	Fonds commercial (1)				
	Concessions, brevet, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires (1)				
	Autres immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL	43 937	43 937	0	0
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Inst. techniques, mat. out. Industriels	29 950	25 819	4 131	7 032
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL	29 950	25 819	4 131	7 032
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	0	0	0	0
	Immobilisations financières (2)				
	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	3 218 628	0	3 218 628	4 021 898
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL	3 218 628	0	3 218 628	4 021 898
TOTAL I		3 292 514	69 756	3 222 759	4 028 930
Actif circulant	Stock et encours	0	0	0	0
	Créances (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	7 810	7 810	0	0
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres	3 626	0	3 626	4 437
	TOTAL	11 435	7 810	3 626	4 437
	Divers				
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments de trésorerie	5 998 339	0	5 998 339	5 124 430
	Disponibilités	3 495	0	3 495	3 142
	Charges constatées d'avance (4)				
	TOTAL	6 001 833	0	6 001 833	5 127 572
TOTAL II		6 013 269	7 810	6 005 459	5 132 010
Frais d'émission d'emprunt (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion - Actif (V)					
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)		9 305 783	77 565	9 228 218	9 160 940
Revenus	(1) Dont droit au bail				
	(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				
	(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)				

CODAL de l'Ain

Passif		Exercice 2024	Exercice 2023
Fonds propres	Sans droit de reprise		
	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	77 749	77 749
	Fonds propres complémentaires		
	Avec droit de reprise		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	80 083	80 083
	Ecart de réévaluation	0	0
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres	8 736 256	8 736 256
	Report à nouveau	126 484	49 916
	Excédent ou Déficit de l'exercice	79 802	76 567
	Situation nette	9 100 374	9 020 572
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	TOTAL I	9 100 374	9 020 572
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	TOTAL I bis	0	0
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
	TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES II	0	0
Provisions	Provisions pour risques	79 811	99 858
	Provisions pour charges		
	TOTAL PROVISIONS III	79 811	99 858
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		
	Emprunts et dettes financières divers (2)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 862	20 648
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	26 266	17 958
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	1 904	1 904
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance		
	TOTAL IV	48 033	40 510
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)		9 228 218	9 160 940
Remarques	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

CODAL de l'Ain

Compte de résultat		Exercice 2024	Exercice 2023
Produits d'exploitation	Cotisations		
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations		
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
Charges d'exploitation	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation I		
	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
Produits financiers	Autres achats et charges externes (1)		
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés		
	Salaire et traitements		
	Charges sociales		
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
	Dotations aux provisions		
	Report en fonds dédiés		
	Autres charges		
	Total des charges d'exploitation II		
Charges financières	Résultat d'exploitation (I-II)		
	De participations		
	D'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
Charges financières	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers III		
	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilés		
Charges financières	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières IV		
	Résultat financier (III-IV)		
	Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)		

CODAL de l'Ain

Compte de résultat (suite)		Exercice 2024	Exercice 2023
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels V	0	0
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles VI	0	0
	Résultat exceptionnel (V-VI)	0	0
	Participation des salariés aux résultats (VII)		
	Impôts sur les placements (VIII)	26 266	17 785
	Total des produits (I+III+V+IX) XI	197 189	185 413
	Total des charges (II+IV+VI+VIII+X) XII	117 387	108 845
	Excédent ou Déficit (XI - XII)	79 802	76 567
Evaluation des contributions indiciaires en nature	Contribu		
	Bénévoles	331	333
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	Secours en nature		
	Mise à disposition de biens et services		
Charges	Prestations en nature		
	Personnel bénévole	331	333